

## Les néveaux

Le néveau est cette partie prise sous le toit d'une ferme quelconque mais en même temps ouverte sur l'extérieur. Le néveau précède toujours la grange. C'est un espace d'une utilité autrefois primordiale avec pour but : être protégé tout en étant à l'extérieur. On y bûchait son bois, on y réparait des outils, et sur le banc, apposé contre le mur de gauche, là, près de la porte d'entrée qui débouchait sur le corridor, on y taillait souvent le soir une petite bavette.

Les néveaux des Charbonnières, pour beaucoup, ont disparu avec les incendies. Deux ont rendu leur âme lors de la démolition d'un voisinage, d'autres ont été murés, quelques-uns néanmoins restent pour témoigner de notre belle architecture ancienne.

Nous allons faire un tour de ces néveaux, présents et passés, sans néanmoins faire l'inventaire complet de tous ceux qui ont existé.

Retrouver les vieux néveaux, c'est replonger en plein dans notre passé, alors que la paysannerie était encore reine et qu'il fallait bien s'occuper l'hiver. L'été, sous le néveau, on y battait aussi les faux.

Le professeur Piguet leurs a consacré un article entier qu'il convient de retrouver ici.

### Les « névaux » de la Vallée de Joux<sup>1</sup> – par le professeur Auguste Piguet –

Aussi haut qu'on peut remonter, les maisons d'habitation de la région furent pourvues de murailles. De rares vestiges des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle en font foi<sup>2</sup>. Seuls les ruraux exhibaient des parois de bois, reposant le plus souvent sur des soubassements de pierre. Les générations qui se succédèrent dans le Haut Vallon demeurèrent fidèles, jusqu'à une époque récente, au mode de construction apporté par les premiers colons ou adapté par eux à leurs besoins de montagnards.

Toute ferme combière comprenait au midi d'ordinaire une tranche réservée à l'habitation familiale. Le secteur adjacent servait de rural (voir fig. 10).

De la cour ou de la route, on pénétrait de plain-pied ou presque dans le *néveau* (en patois *nèvo*)<sup>3</sup>. Ce renforcement pratiqué face à la grange et parfois à l'étable, accusait quelque 3 mètres de profondeur, sur 6 à 10 mètres de long (fig 11). Cet espace, protégé au midi par le mur épais de la chambre du ménage, au nord par la façade latérale du bâtiment, demeurait généralement ouvert toute l'année. Trois portes s'ouvraient à l'arrière du *néveau* : celle du long corridor traversant la ferme de part en part ; la vaste porte à deux battants de la grange (repliés

---

<sup>1</sup> Folklore suisse.-Bâle.- 34,2 (1944), p. 28-34. NdR : « Néveau » s'écrit plus volontiers de nos jours « néveau ». Nous ne donnons ici que des extraits de l'article.

<sup>2</sup> Amas de pierres provenant de la ferme des Bassin au Lieu ; reste de celle des « Vieux Chesaux » au Chenit.

<sup>3</sup> La génération actuelle prononce plutôt « neveau ». NdR : mettre accent aigu sur le o final, accent que nous n'avons pas pu intégrer selon notre clavier actuel.

pendant la belle saison) ; la porte, plus étroite de l'étable, parfois séparée du névau par une cloison faisant vestibule.

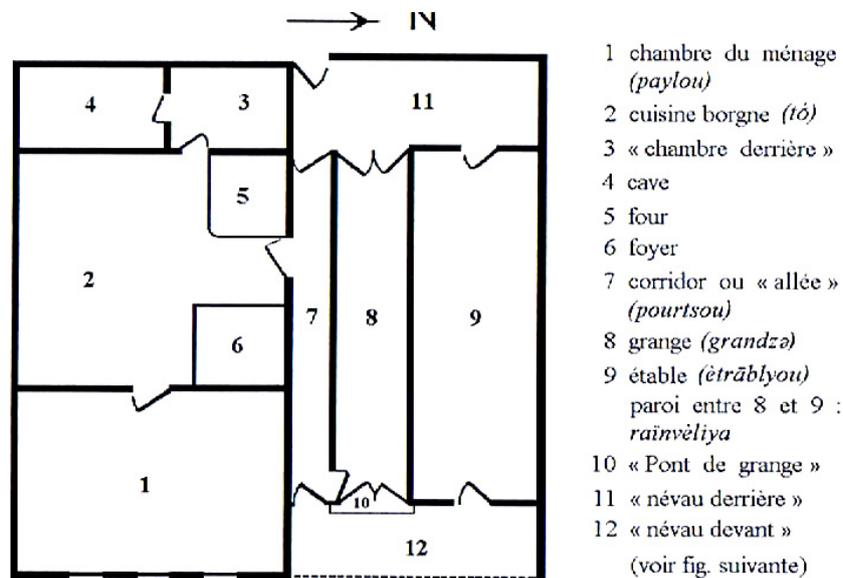


fig. 10 Plan d'une ferme ancienne (dimensions 20 x 20 m)

Un plan incliné, haut de 25 cm, séparait le *névau* de la grange. Les chevaux lourdement chargés, redoutaient de franchir ce dernier mauvais pas, glissant de nature et dit le *pont de grange*<sup>4</sup>.

Le gîte où s'ençâssent les madriers de la grange dépasse plus ou moins l'alignement au flanc gauche du pont, formant ainsi une sorte de siège.

Deux bras de soutènement disposés obliquement, reliaient aux chevrons du toit la paroi qui sépare la grange du *névau*. Un cas m'est connu où étais et chambranles font voir des enjolivures en forme de points d'exclamation aux couleurs bernoises. La ferme en question date de 1692. La plupart des étais devenus inutiles, disparurent lors de la fermeture du *névau* par une muraille.

Sur l'un des flancs du *névau* apparaît souvent un rustique escalier tendant au *soleret*, sorte de bûcher, en prolongement du fenil et au-dessus de l'entrée de l'étable.

Du côté opposé au *soleret*, un banc rustique s'adosse à la muraille. Nous y reviendrons tout à l'heure. Si par contre la ferme comprend un étage, on y accède souvent par un escalier fixé au mur de la chambre du ménage. Dans ce cas-là il ne saurait plus être question de banc. Cette rampe, de construction soignée, se termine par une plate-forme sur laquelle s'ouvre la porte de la *salle* (pièce de l'étage faisant pendant à la chambre du ménage (*paylou*) du rez-de-chaussée).

<sup>4</sup> NdR : selon ce que nous savons, le pont de grange serait plutôt l'entier du plancher de la grange que

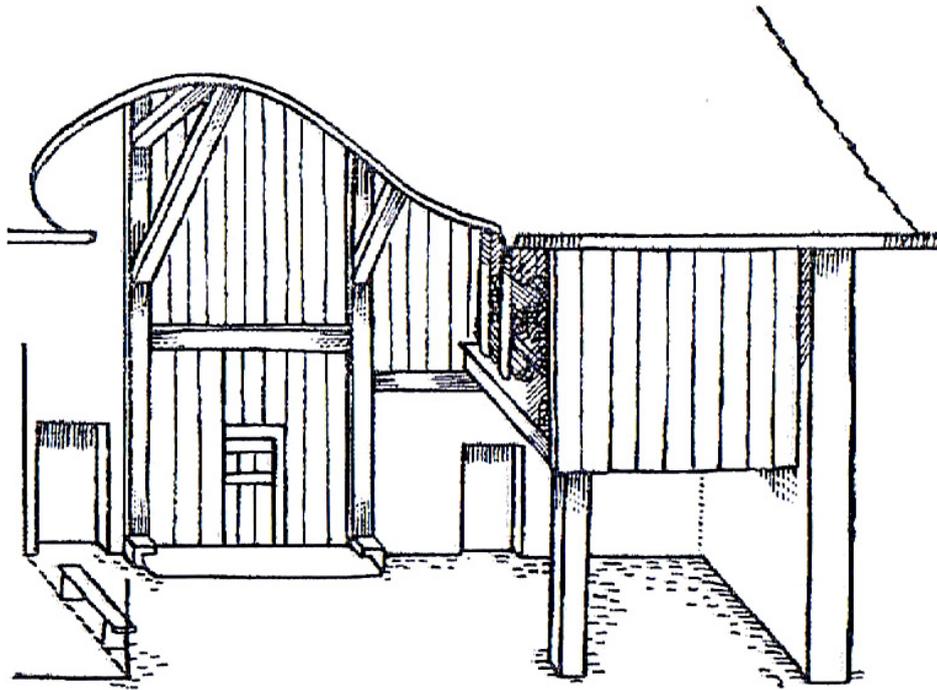


fig. 11 Schéma d'un «néveau». De gauche à droite : porte du corridor, porte de la grange, porte de l'étable ; devant l'étable : *soleret* pour le bois ; la partie supérieure du *néveau* était souvent fermée par une cloison.

Une balustrade rudimentaire est adaptée à l'escalier. Rares les cas où ajourées, les lattes de bois (*damettes* en français du cru) témoignent d'un brin de goût artistique. Cette lacune surprend chez une population si adroite de ses doigts. La porte du corridor du rez-de-chaussée se dissimule ainsi sous la rampe d'escaliers. En dépit du *beau-jour*, le vestibule demeure alors dans la pénombre.

Dans d'autres maisons anciennes, on gagnait l'étage par une cage d'escaliers appuyée à l'une des murailles de la cuisine.

Lorsque plusieurs bâtiments formaient une rangée, il arrivait à deux névaux contigus de n'en former d'un. Aucune barrière ne se glissait entre deux. Au fond clapotait d'ordinaire la fontaine commune à l'agglomération. L'un de ces *névaux* communs n'a pas changé d'aspect depuis des siècles.

<sup>5</sup>  
....

Le *néveau* rendait naguère de précieux services. Le cultivateur y sciait et fendait son bois d'affouage<sup>6</sup>. Il y écorçait ses pieux au banc d'âne, les appointissant ensuite sur un billot. A l'occasion, on y préparait les *léchers* des bêtes (mélange de son, de fleurs de foin et autres ingrédients). On y tressait de rustiques paniers en racine. Le boisselier d'antan s'y livrait à ses minutieux travaux tant que la température le permettait.

<sup>5</sup> NdR : suit tout un développement sur les marques et inscriptions que l'on pouvait trouver autrefois dans certain de ces névaux. Nous ne reprenons pas cette partie.

<sup>6</sup> NdR : bois de chauffage.

La ménagère appréciait le banc adossé au mur de l'appartement. Elle aimait à y filer sa quenouille, à y carder sa laine, éplucher ses légumes ou peigner ses fillettes. Voisins et voisines s'y attardaient volontiers à deviser.

Le soir venu, le banc rustique accueillait les amoureux. Des chanteurs des deux sexes venaient y faire entendre leur répertoire : chansons sentimentales ou patriotiques françaises ou airs de chez nous. Le concert se prolongeait parfois assez tard dans la nuit. Le bruyant accordéon s'en mêlait trop fréquemment.

Longeons maintenant l'interminable corridor qui sépare du rural les locaux d'habitation (voir fig. 10). Trois portes donnent sur *l'allée*, outre celle par laquelle nous venons de passer. A gauche s'ouvre celle de la cuisine (s'il en existe une autre du même côté, tendant directement à la chambre du ménage, vous pouvez être sûr qu'elle fut percée après coup). – A droite, vous voyez la porte de la grange utilisée presque exclusivement en hiver. – Au fond, voici la porte du *névau-derrrière* (en patois *névo dèrrin*). Ce local, toujours fermé, fait pendant au *névau-devant*. Il n'en a pas l'importance, aussi certaines fermes s'en passaient-elles.

Le *névau* ouvert est condamné d'ancienne date. Il y a plus d'un siècle déjà, maint propriétaire, désireux d'être vraiment chez lui, à l'abri des indiscrets, pourvut son *névau* d'une paroi mobile. Elle finit par demeurer en place pendant toute l'année. On en avait assez du bruit fait au *névau*, des cris perçants (*siclées*) des jeunes filles, des tours qu'on croyait spirituel de jouer. Quelques-unes de ces parois protectrices subsistent encore.

Vers la même époque (1820), et pour de semblables raisons, les propriétaires aisés commencèrent à pourvoir leur rural d'une façade maçonnée en prolongement de celle de l'habitation. L'on prit généralement la sage précaution de doter la façade nouvelle de baies du même style et module que celles de l'ancienne façade. A contempler certains bâtiments, nul ne se douterait qu'une des moitiés du front vit le jour un demi-siècle après l'autre. Mais la porte de grange franchie, vous retrouverez le *névau* primitif ; vous y distinguerez les mortaises où s'enchaînaient les bras de soutènement.

Les *névaux* ouverts disparaissent l'un après l'autre. Bientôt ils ne seront plus qu'un souvenir. Dans mon petite patelin de Derrière-la-Côte, ils étaient nombreux il y a 60 ans. Aujourd'hui on n'y en compte plus un seul. D'autres localités et surtout les maisons foraines ont heureusement mieux conservé cet élément d'architecture traditionnel.

La vallée de Joux partage avec d'autres régions jurassiennes la particularité du *névau*. On le retrouve plus au nord dans les cantons de Neuchâtel et de Berne. En Franche-Comté limitrophe quelques *névaux*, tout pareils aux nôtres, se voient encore. Qui se chargera avant qu'il ne soit trop tard, d'établir l'aire des *-névaux* d'autrefois<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> D'après les matériaux du « Glossaire », le terme *nèvo* et var. s'emploie surtout dans le Jura vaudois et neuchâtelois (cf. aussi PIERREHUMBERT, 389 ; HUNZIKER, IV, 68 ; BROCKMANN-JEROSCH. – Schweiz Volksleben, II, 121 et fig. 240, 247 ; R. MEYLAN. – La vallée de Joux, 73 et fig 22). Le mot paraît être un dérivé

La vallée de Joux partage avec d'autres régions jurassiennes la particularité du *névau*. On le retrouve plus au nord dans les cantons de Neuchâtel et de Berne. En Franche-Comté limitrophe quelques *névaux*, tout pareils aux nôtres, se voient encore. Qui se chargera avant qu'il ne soit trop tard, d'établir l'aire des *-névaux* d'autrefois<sup>8</sup>.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

IX

---

LA  
MAISON PAYSANNE  
VAUDOISE

PAR

CHARLES BIERMANN

*Illustré par J.-L. et Suz. Biermann*



LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

LAUSANNE

F. ROUGE & C<sup>o</sup> S. A.

1946

---

du lat. *nix nivem* « neige » et remonter à une base nivale. – Le terme correspondant du Jura bernois est *devant* (*l'*) *huis* : le renforcement peut y accuser cependant des formes quelque peu différentes. Voir les plans dans Hunziker, vol. IV.

<sup>8</sup> D'après les matériaux du « Glossaire », le terme *nèvo* et var. s'emploie surtout dans le Jura vaudois et neuchâtelois (cf. aussi PIERREHUMBERT, 389 ; HUNZIKER, IV, 68 ; BROCKMANN-JEROSCH. – Schweiz Volksleben, II, 121 et fig. 240, 247 ; R. MEYLAN.- La vallée de Joux, 73 et fig 22). Le mot paraît être un dérivé du lat. *nix nivem* « neige » et remonter à une base nivale. – Le terme correspondant du Jura bernois est *devant* (*l'*) *huis* : le renforcement peut y accuser cependant des formes quelque peu différentes. Voir les plans dans Hunziker, vol. IV.

A la vallée de Joux, le *neveau* se présente sous deux formes : ouvert ou fermé. Ouvert, il correspond aux descriptions précédentes. Côté soleil, c'est-à-dire au sud-est, la grange ne s'aligne pas sur l'habitation ; quelquefois il en est de même de l'étable ; dans ce cas, le *neveau* est limité par le mur extérieur de celle-ci, avancé jusqu'au bord du toit. Régulièrement s'y ouvre la porte de l'appartement, par suppression du corridor d'entrée, ce qui fait accéder directement dans la cuisine. Le *neveau* a été maintenu même lors des réfections du rural, quand, par exemple, c'est le fer qui a remplacé le bois au-dessus de l'espace vide <sup>2</sup>.

Fermé : tantôt il s'agit d'une paroi de planches, qu'on enlève pendant l'été, qu'on pose à nouveau quand vient l'hiver, pour mieux abriter l'emplacement et le préserver de l'envahissement par la neige.

---

<sup>1</sup> J'adopte l'orthographe et la prononciation de la vallée de Joux, en dehors de laquelle je n'ai pas relevé l'emploi de ce mot.

<sup>2</sup> Pourtant les agrandissements nécessaires à l'étable ou à la grange se sont faits parfois à ses dépens.

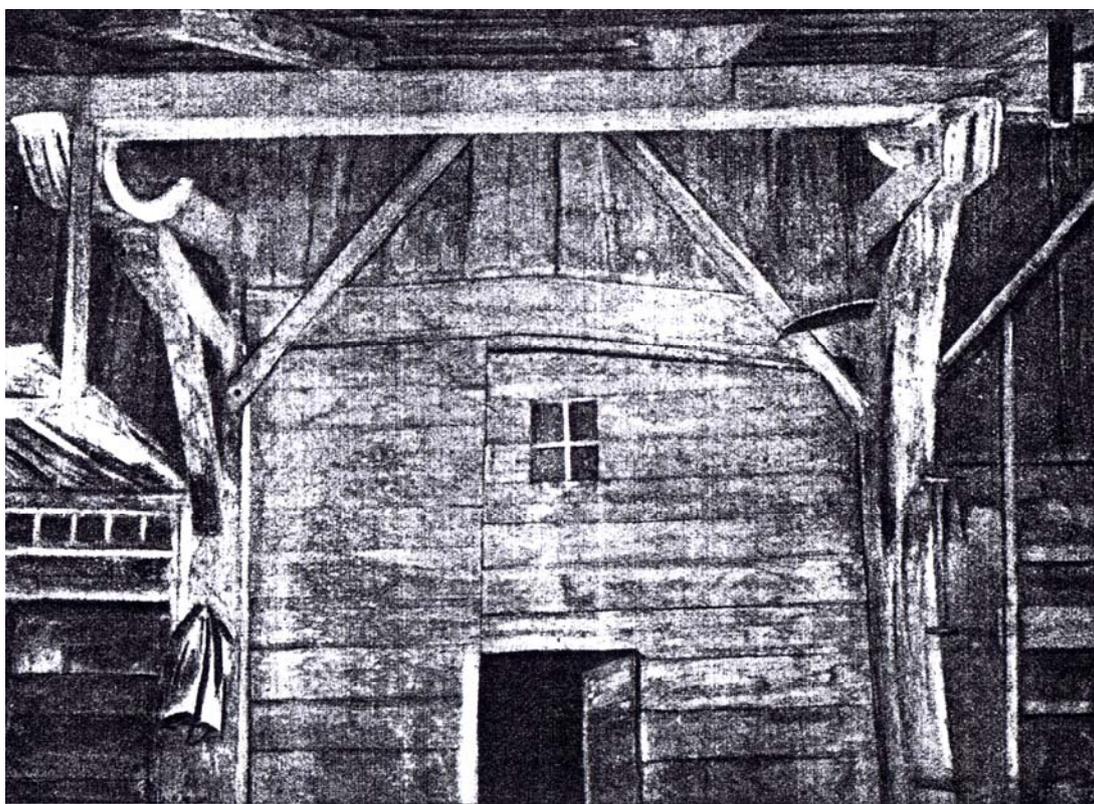
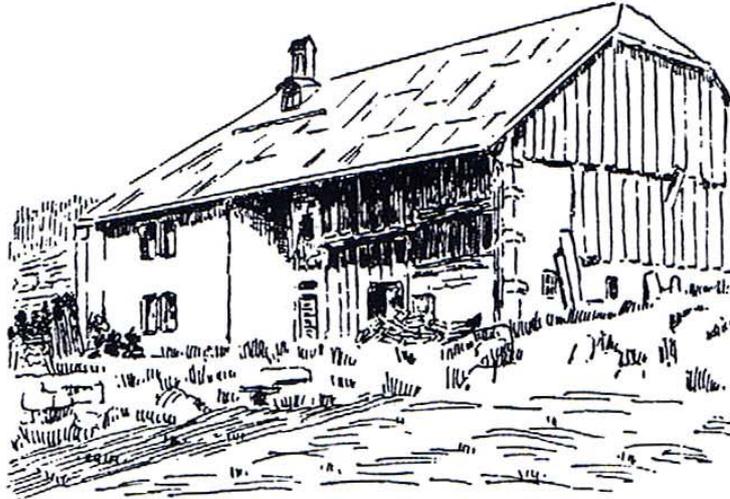


Fig. 78. Les Charbonnières

Photo indépendante de l'article. Tirée de : Hunziker, La maison suisse, 4<sup>e</sup> partie, le Jura, 1907.



MAISON A DERRIÈRE-LA-COTE (LE CHENIT)

avec *neveau* ouvert entre le logement et le mur extérieur de l'étable. Toit de tôle.

Tantôt la muraille se continue sur toute la longueur de la façade, et une porte cintrée, dans le genre des arcades de grange, y donne accès. En été, elle reste constamment ouverte et laisse voir les entrées particulières à chacun des éléments. Quand elle est fermée, en hiver, l'éclairage du *neveau* est assuré par une ou deux fenêtres <sup>1</sup>.

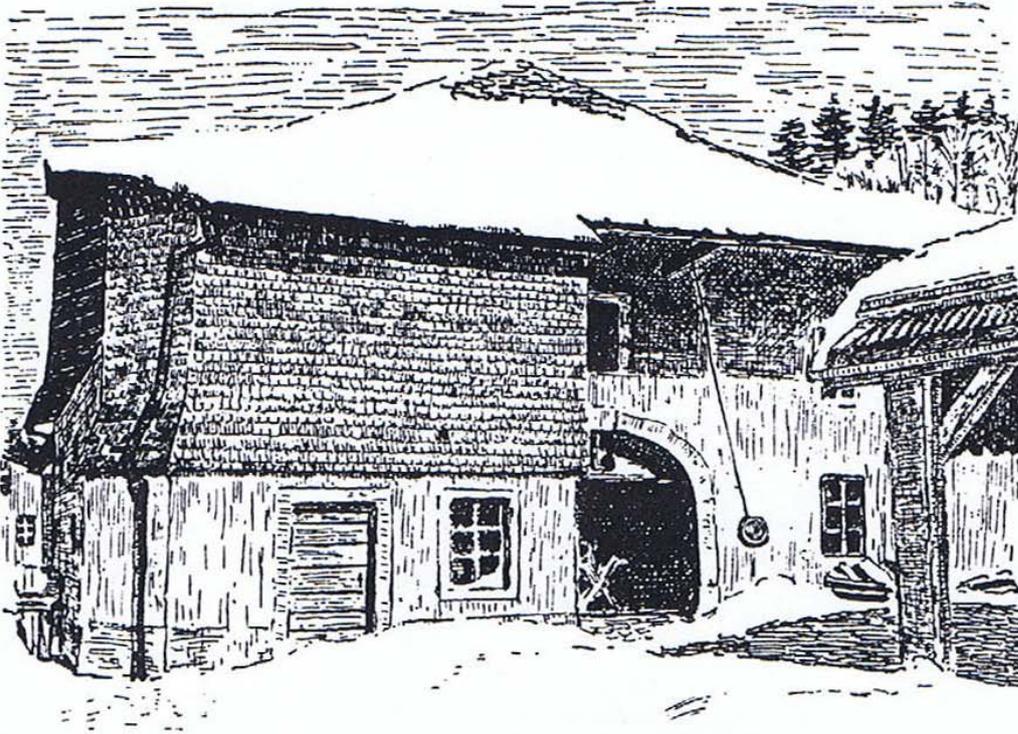
Le *neveau* peut avoir de grandes dimensions. J'en ai mesuré un, aux Crettets <sup>2</sup>, qui a 4 m. 20 de profondeur sur 7 m. 50 de largeur. Un autre, au Solliat <sup>3</sup>, a 3 m. 20 sur 7 m. 50, mais il se double d'un second, également fermé, à l'autre bout de la grange. Non seulement on y fait commodément son bois, ce qui est la principale occupation des paysans pendant l'hiver, les femmes y font aussi leurs lessives saisonnières ; à cet effet, on y trouve un bassin qui sert d'abreuvoir au bétail, bassin alimenté par la citerne, à moins qu'on n'ait l'avantage de posséder une source, comme c'est le cas au Plânoz <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Il semble que pour M. René Meylan (*La Vallée de Joux*, p. 73), seul le *neveau* fermé d'une paroi mobile soit encore un *neveau*. Pour l'espace compris derrière une muraille de maçonnerie, il emprunte l'expression *devant l'huis* de la maison jurassienne.

<sup>2</sup> Près des Charbonnières (commune du Lieu).

<sup>3</sup> Commune du Chenit.

<sup>4</sup> Dit aussi la Thomassette (comm. du Chenit). Une plaque commémorative en énumère les propriétaires successifs depuis 1568.



MAISON AU VILLAGE DE L'ABBAYE

avec *neveau* momentanément ouvert. A gauche, annexe pour l'écurie, avec une grande *chape* de *tavillons*.

Le *neveau* de la vallée de Joux trouve son pendant dans le Jura neuchâtelois et bernois, où cet espace, soit ouvert, soit fermé, s'appelle le *devant l'huis*, ou le *devant l'ota* (ou *oto*) ou encore simplement le *devant*<sup>1</sup>. Il nous fait penser surtout au *sulèr* de la maison de l'Engadine, d'où une grande porte fait passer le char de foin dans la grange, une plus petite mène à l'étable, une troisième conduit aux pièces habitées ; le *sulèr* forme l'atelier de la maison : c'est là qu'on tond les moutons, qu'on fait le bois, que la paysanne travaille son chanvre, que les enfants jouent<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cf. HUNZIKER. *La maison suisse*, t. IV, le Jura, p. 124 et *passim*. Hunziker donne, p. 69, le plan d'une maison de Fiez avec un *nevo* ; je n'ai pas su en découvrir dans ce village.

<sup>2</sup> BROCKMANN-JEROSCH. *La maison paysanne suisse*, p. 84.